Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 23 (1996)
Heft: 6

Artikel: Votations populaires du 1er décembre 1996 : un non de justesse et un non clair

Autor: Bignasci, Ilaria / Lenzin, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912461

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Votations populaires du 1er décembre 1996

Un non de justesse et un non clair

Un «non» sec à la révision de la loi sur le travail (67%). Un «non» très serré à l'initiative xénophobe de l'Union démocratique du centre (54%). Tel est le résultat des votations fédérales du 1er décembre 1996, qui ont mobilisé 46% des citoyens.

L'initiative contre l'immigration clandestine n'a pas rencontré l'approbation de la Suisse romande, où elle a été nettement repoussée. Elle s'est imposée dans quelques-uns des fiefs de l'Union démocratique du centre (Argovie, Thurgovie), en Suisse centrale et

Ilaria Bignasci

dans certains cantons frontaliers (Schaffhouse, le Tessin). Pour l'UDC, les partis qui ont combattu l'initiative «doivent maintenant démontrer que la situation est véritablement sous contrôle».

La plupart des partis politiques était content du rejet de l'initiative. Le parti radical propose de résoudre les problèmes encore en suspens par l'entremise d'une révision législative. Commentant le résultat du vote, le conseiller fédéral Arnold Koller s'est dit convaincu que celui-ci (préoccupant malgré tout par l'ampleur des votes favorables) facilitera la collaboration à l'échelle européenne dans le domaine de la politique d'asile et d'immigration. Mais il s'est engagé à veiller ultérieurement à contenir l'afflux d'étrangers dans notre pays.

Rejet massif

Rares étaient ceux qui s'attendaient à un rejet aussi massif des modifications introduites par le Parlement dans la loi sur le travail. Le président de la Confédération et chef du Département de l'économie, Jean-Pascal Delamuraz, attribue la défaite au manque de concertation, et en particulier à l'attitude de la majorité du Parlement. «L'équilibre réalisé dans le projet gouvernemental a disparu dans la loi présentée par le Parlement. Le résultat de cette consultation populaire démontre le refus d'une politique unilatérale. Nous devons intensifier les efforts de dialogue qui font la force de la Suisse.»

Le parti démocrate-chrétien suisse s'est soudainement fait le promoteur d'une initiative parlementaire visant à représenter, bientôt, une loi qui prévoie la compensation en temps libre du travail de nuit. Le Conseil fédéral lui-même entend relancer le dossier: M. Delamuraz a affirmé son intention de rencontrer les représentants du patronat et des travailleurs. «Nous avons déjà perdu trop de temps, c'est pourquoi on ne procédera pas à une révision générale de la loi sur le travail; mais peut-être, pour l'automne de l'année prochaine déjà, une série de mesures pour l'assouplissement du marché du travail pourront aboutir devant le Parlement.» ■

Sous des visages étrangers se cache souvent le destin de réfugiés. La majorité du peuple suisse veut continuer à accorder la procédure d'asile normale même à ceux qui sont entrés illégalement en Suisse. (Photo: Keystone)

Commentaire

Confronté aux impératifs et aux inconnues de la déréglementation économique, le peuple suisse a choisi la solidarité. Sans réticences. Les licenciements et restructurations, désormais à l'ordre du jour dans le panorama industriel helvétique, ont formé la toile de fond sur laquelle les citoyens ont brodé en toutes lettres un «non» à la révision de la loi sur le travail, remaniée le printemps passé par le Parlement. En fait, le peuple a refusé la rupture du dialogue entre les partenaires sociaux – sanctionnée unilatéralement par les députés fédéraux – et la précarisation des conditions de travail.

Les entrepreneurs, mais surtout l'aile économique la plus effrénée du Parlement, ont été mis brutalement face à leurs responsabilités. Malgré les pressions de la scène économique internationale, en dépit de la concurrence croissante et de la globalisation des marchés, le travail doit rester un bien au service de l'homme, et non le contraire. C'est un avertissement. Si les députés avaient maintenu le pacte – au lieu de rejeter in extremis la compensation en temps libre du travail de nuit et d'introduire sans préavis six dimanches de travail pour les employés du secteur commercial - aujourd'hui, nous aurions une loi plus souple, toute à l'avantage de l'économie.

Par conséquent, le débat doit recommencer là où il a été interrompu: il en va de l'avenir de la place économique suisse. La proposition – avancée le jour même de la votation par le parti démocrate-chrétien – de récupérer la loi dans la forme qu'elle avait avant la funeste intervention parlementaire, est l'unique réponse possible à l'urgence des temps. Aujourd'hui, il apparaît clairement à tout le monde que la relance de l'économie suisse ne pourra se faire sans cette concertation entre les partenaires sociaux, qui a historiquement constitué la force de notre pays, et ce même en des temps plus difficiles que l'époque présente.

Il n'y a pas lieu d'exulter devant le résultat obtenu par l'initiative xénophobe de l'Union démocratique du centre. Il lance un signal clair: désormais, dans de larges cercles de la population prévalent la peur et l'incertitude à l'égard de l'avenir. Jamais comme ces dernières années, la population helvétique ne s'est sentie aussi menacée, et ce justement dans les domaines qui par le passé faisaient notre force: le plein emploi, le bien-être matériel, la solidité des finances fédérales et l'image idyllique de notre isolement doré.

La possibilité pour les Suisses de reprendre confiance dans leurs propres capacités dépend de la détermination avec laquelle les politiciens et les partenaires sociaux sauront trouver ensemble – et non les uns contre les autres – les solutions à la crise actuelle.

Ilaria Bignasci ■

Votations fédérales

2 mars 1997
- Pas de votation.

8 juin 1997
- Les objets n'ont pas encore été déterminés.

28 septembre 1997
- Les objets n'ont pas encore été déterminés.

23 novembre 1997
- Les objets n'ont pas encore été déterminés.

Revue de Presse

Les commentaires sur la votation du 1er décembre manifestent surtout le soulagement après le rejet de l'initiative concernant le droit d'asile ainsi que la nécessité d'une révision de la loi sur le travail qui soit acceptable du point de vue social.

CORRIERE DEL TICINO

L'échec de la nouvelle loi sur le travail représente un temps mort dans le processus d'assouplissement des conditions générales de l'appareil national de production, confronté à une concurrence étrangère toujours plus forte et chevronnée. De ce point de vue, les syndicats peuvent crier victoire. Mais leur triomphe risque bien de se révéler une victoire à la Pyrrhus, parce que si la législation sur le travail ne peut pas être adaptée aux conditions en mutation, qui génèrent des exigences diverses, la Suisse continuera à se présenter, en comparaison internationale, avec des entraves et des fardeaux qui la pénalisent.

Tages-Anzeiger

Le rejet massif est une gifle pour les représentants de l'économie qui ont, au Parlement, rendu la loi inutilement plus sévère. Malgré cela, il ne faut pas que les employeurs, vexés, se retirent dans leur coin et disent: puisqu'il en est ainsi, nous ne voulons tout simplement pas de nouvelle loi. Finalement, ils ont à tout prix voulu une libéralisation. Les syndicats doivent eux aussi prêter la main à une nouvelle solution. La loi sur le travail, telle que le Conseil fédéral l'avait tout d'abord présentée, est une base pas si mauvaise que ça. Le non du peuple offre la possibilité de retrouver un partenariat social qui mérite de nouveau son nom: des rapports dans lesquels les deux partenaires sont prêts à faire des compromis.

JOURNAL DE GENÈVE et Gazette de Lausanne

La question posée était: approuvez-vous la modification de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce? A l'heure de glisser leur bulletin dans l'urne, des milliers de Suisses ont transformé la consultation en un référendum sur la situation économique et sociale. Plus qu'à l'assouplissement souhaitable dans l'organisation du temps de travail ou à une mesure de revitalisation, c'est au climat délétère de suppressions d'emplois, de pressions sur les salaires que se sont opposés une large majorité de Suisses. Dans leur non cinglant, les électeurs ont jeté leur malaise et leurs peurs du lendemain.

Neue Zürcher Zeitung

Le peuple n'ayant pas voulu d'une réglementation du travail de nuit et du dimanche qui était adaptée à la situation actuelle, les milieux politiques et économiques doivent sans tarder élaborer en commun un texte de la loi sur le travail qui soit susceptible de recueillir la majorité des électeurs. Après son échec, le ministre de l'économie Delamuraz a là un devoir particulier à remplir et les syndicats seraient bien inspirés, après cette victoire lors de la votation – qui avait été précédée de plusieurs défaites tout aussi nettes – de ne pas se montrer trop intransigeants.

LE NOUVEAU QUOTIDIEN

Romands et Alémaniques des villes n'ont plus de raison de se laisser intimider: les partisans du repli ne sont pas imbattables. Ils fatiguent. Les prochaines batailles (sur une nouvelle limitation de la population étrangère et sur l'initiative anti-européenne de la Lega) permettront de marginaliser ce courant politique qui a déjà conduit la Suisse à tant de retards funestes.

Der Bund

Ce ne sont pas les statistiques et les tendances à long terme qui influencent l'opinion publique en matière de politique des étrangers, mais de mauvaises expériences faites dans la vie de tous les jours et des peurs diffuses. Malgré tout le soulagement que l'on peut éprouver au vu des résultats de la votation, qui ont évité à la Suisse de subir une nouvelle détérioration de son image, on n'a aujourd'hui pas le droit de négliger ces facteurs.

RL ■

Résultats du scrutin

Initiative populaire «contre l'immigration clandestine»
OUI 982 953 (46,4%)
Cantons: AG, AI, GL, LU, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR
NON 1 138 073 (53,6%)
Cantons: AR, BE, BL, BS, FR, GE, GR, JU, NE, OW, VD, VS, ZG, ZH

Modification de la loi fédérale sur le travail
OUI 697 951 (33%)
NON 1 418 888 (67%)

Participation: 46%